

La perspective locale inédite d'une sortie de la zone euro : la Grèce et ses avantages comparatifs

mercredi 8 avril 2015, par Thierry Pouch

L'accession de Syriza au pouvoir en Grèce n'a pas seulement replacé l'économie grecque au centre de l'actualité européenne, elle a également donné un souffle nouveau aux controverses sur les stratégies possibles de sortie de la crise que peut ou pourrait déployer l'équipe gouvernementale d'Alexis Tsipras. Manifestement, un bras de fer s'est engagé entre le gouvernement grec fraîchement élu, et les autorités européennes, avec notamment le diptyque Eurogroupe et Banque centrale, et internationales, avec le Fonds monétaire international. La suite montre que les pressions exercées par les pays membres de la zone euro ont été suffisamment fortes pour que le pouvoir actuellement en place à Athènes soit amené à revenir sur certains aspects de son programme électoral. De ce point de vue, la décision de la BCE de ne plus admettre de titres grecs en échange de liquidités banque centrale *via* les banques grecques, est emblématique du rapport de force qui vient de s'engager depuis janvier 2015, opérant une rupture par rapport au positionnement plus que conciliant des précédents gouvernements. Le changement d'équipe a fait franchir un cran supplémentaire au processus de cristallisation d'un débat engagé depuis près de cinq ans.

Deux types de clivages structurent le jeu d'acteurs impliqués dans cette crise. Le premier a trait aux institutions politiques. Il porte une fois de plus sur la question de la restructuration de la dette, revendiquée dans un premier temps par la Grèce depuis janvier dernier, et la poursuite des réformes de l'économie grecque, exigée par les principaux bailleurs d'Athènes. Resurgissent du même coup les propositions antérieures pour alléger le fardeau de la dette – à l'instar de la mutualisation de la dette, d'un rééchelonnement ou d'une seconde vague de restructuration – s'accompagnant aujourd'hui de nouvelles, telles celles consistant à promouvoir un mécanisme d'échange de dette (*swap*), la création d'obligations d'État perpétuelles ou encore la suspension des versements d'intérêts de la dette tant que le retour de la croissance économique ne serait pas consolidé. L'objectif étant d'enclencher ainsi une transition vers une autre politique économique, en s'affranchissant de l'austérité pratiquée depuis plusieurs années et dont on sait désormais qu'elle a occasionné une grave crise sociale, qui s'est transformée en une véritable crise humanitaire au sein même de l'Union européenne [1]. Le second clivage oppose les économistes. Une ligne de fracture sépare en effet ceux qui estiment qu'une solution radicale du type « sortie de la zone euro » ne résoudrait rien ou si peu au regard de l'amplitude de la crise, et d'autres qui y voient *a contrario* une planche de salut pour l'économie et pour le peuple grecs.

Cette contribution souhaite apporter un éclairage à ce débat. Partant de l'idée que les pays les plus puissants de la zone euro maintiennent une pression suffisamment élevée sur la Grèce, il semble opportun et légitime de s'interroger sur une stratégie de

rupture centrée sur la sortie de la zone euro, et sur la restauration d'une souveraineté économique et monétaire. Dans la mesure où une telle décision s'accompagnerait d'une remise en service de la drachme, de sa dévaluation relativement forte, il est suggéré de se pencher sur les avantages comparatifs que détient l'économie grecque et qu'elle pourrait faire jouer pour exporter davantage et faire levier sur des secteurs moins impliqués dans la division internationale du travail. Il convient de rappeler qu'une telle stratégie a un précédent similaire dans l'histoire des faits économiques récents, l'Argentine l'ayant expérimentée au début des années 2000 [2].

Accorder à la Grèce le principe d'invention économique

Ce qui frappe l'observateur de la crise grecque, et par extension, de la zone euro, c'est la dimension intimidante des déclarations et intentions des principales puissances membres, à commencer par l'Allemagne, et de ce qu'il est convenu d'appeler les institutions européennes et internationales. Le mode de fonctionnement du monde actuel, et de sa région qu'est l'Europe, repose de manière structurelle sur l'économie. Celle-ci a absorbé le réel, et les discours et les traités européens agissent comme les gardiens de ce réel. Que les principes de politique économique appliqués soient promis à une crise profonde comme celle que connaît la Grèce, et qui tourne même désormais au désastre social, n'altère manifestement en rien

leur légitimité, leur force opératoire. Les puissances politiques de la zone euro n'entendent aucunement produire une quelconque rupture avec le principe de soumission aux règles de l'économie. L'accumulation de sommets européens, d'échanges formels et informels entre les parties impliquées dans la gestion de cette crise se caractérise par un appel récurrent à se soumettre aux règles définies dans les traités, dans les mécanismes financiers censés renflouer les pays en crise, et n'ouvrent donc aucune issue quant à la possibilité de construire une sortie de crise qui ne soit pas centrée sur l'austérité.

Depuis le début de la crise, la Grèce apparaît comme maintenue dans une position de victime de ses propres errements financiers antérieurs, justifiant sa soumission aux principes des réformes structurelles et de la gestion équilibrée de son budget, tels qu'ils ont été définis et organisés par la zone euro. Quel que soit le soubassement idéologique du gouvernement, mais plus encore dès lors qu'il se réclame d'un gauche radicale, la Grèce est sommée de se soumettre au réel économique et social tel qu'il fut défini par les traités. Ceux-ci opèrent comme une force politique porteuse d'un renoncement perpétuel à des expériences politiques et économiques s'écartant du dogme de la discipline financière.

La sortie de la Grèce de la zone euro s'inscrirait toutefois dans le cadre d'une réflexion sur le changement historique en économie, sur l'aptitude à s'arroger le droit d'inventer une alternative en fonction des jeux de conflits qui structurent en l'occurrence la zone euro. C'est ici que peut surgir une option différente afin de contrecarrer cette « grande régression » que connaît la Grèce, et restaurer d'une certaine manière la possibilité d'une action locale qui laisse place à l'invention politique. Comme l'a récemment suggéré Alain Badiou, il convient de se situer sur un autre point possible de l'Histoire, c'est-à-dire sur une issue s'inscrivant dans une expérience inédite de sortie d'un pays de la zone euro, qui ne fonctionnerait pas sur le mode négatif, mais sur le mode positif [3]. Puisque tout a jusqu'à présent échoué en matière d'application des traités européens et de recommandations de politique économique, pourquoi ne pas expérimenter une politique souveraine, alternative au processus de décomposition du politique mis en place dans l'Union ? Manière de rappeler que le marché ne peut plus être l'origine même de la souveraineté [4].

Quitter la zone euro : un non-sens économique ?

Dans le débat qui oppose les partisans de la sortie de la zone euro à ceux estimant qu'il s'agirait d'une erreur stratégique lourde de conséquences, ces derniers avancent une série d'arguments participant du principe d'intimidation. Il est de ce point de vue surprenant de voir régulièrement converger les points de vue des économistes, que parfois tout oppose, sur le thème des risques et autres externalités négatives dont est porteuse l'ambition de restaurer la souveraineté populaire

comme le dit Frédéric Lordon, en quittant le groupe des 19 pays membres de la zone euro [5]. Il est de fait symptomatique que le fonctionnement même de la zone euro, et plus généralement de l'UE, le marasme économique et social qui caractérise cette région depuis le début de la crise, ait *in fine* incité un pays comme l'Islande à retirer sa candidature à une adhésion future à l'UE. De plus, il semble inconcevable de refuser à la Grèce d'adopter une stratégie que d'autres économies, à l'instar précisément de l'Islande, ont déployée pour juguler la crise.

Quels sont les arguments que l'on oppose à l'hypothèse d'une sortie ? La restauration de la drachme s'accompagnerait nécessairement d'une dévaluation, pouvant aller de 30 à 50%. S'ensuivraient d'une part des attaques massives des acteurs sur les marchés financiers, une évasion tout aussi massive des capitaux, un alourdissement d'une dette ayant atteint 175% du PIB national, et d'autre part un retour à une politique économique d'austérité du fait du renchérissement du prix des importations [6]. Par ailleurs, prenant acte des dimensions de la crise grecque, chômage élevé (25 % de la population active, environ 60 % chez les jeunes de moins de 25 ans), effondrement de l'investissement productif, dette abyssale, d'autres économistes considèrent qu'une sortie du pays de la zone euro n'aurait que très peu d'effets, car la dévaluation a déjà eu lieu, en interne, par la diminution des salaires. Les statistiques les plus récentes publiées sur l'état de l'économie grecque viennent au secours de cette vision négative d'une stratégie de sortie de la zone euro. Redressement de la profitabilité des entreprises, rétablissement d'une capacité à exporter ayant occasionné celui de la balance des opérations courantes... [7]. La perspective d'une remise en cause politique de l'appartenance à la zone euro entraînerait par ailleurs le retour du risque de change, obligeant la banque centrale grecque à recourir à l'arme du taux d'intérêt pour retenir les capitaux et préserver ainsi l'attractivité du territoire.

L'exemple de la dévaluation interne porte en lui un curieux paradoxe. On peut en effet à la fois souligner qu'elle dégage des répercussions positives sur la balance commerciale d'un pays comme la Grèce, et dénier la moindre efficacité dès lors qu'elle passerait en priorité par une action sur la parité monétaire.

Dans la mesure où l'Allemagne n'entend pas déroger à ses principes monétaires, où les initiatives institutionnelles prises au plus fort de la crise des dettes souveraines ont eu jusqu'à présent une portée limitée (FESF, MES et TSCG en particulier), il semble opportun de penser à une alternative à la zone euro. De plus, au regard de l'effondrement financier qui guette la Grèce, faisant resurgir le spectre d'un défaut de paiement, la perspective d'une sortie et d'une stratégie autocentrée ne peut plus être écartée, quel qu'en soit le risque. La construction d'une telle alternative doit être réalisée dans l'urgence, au regard de la situation du moment.

La Grèce et ses avantages comparatifs

La logique d'intimidation qui s'est déployée à l'encontre de la Grèce n'empêche toutefois pas certains de se livrer, enfin pourrait-on dire, à une évaluation des conséquences d'une sortie de l'économie grecque de la zone euro et de la dévaluation de la drachme. L'exercice, mené de façon globale, débouche là aussi une fois de plus sur des réserves quant à l'efficacité de la dévaluation dans le cas grec. La dévaluation n'est en effet pas dénuée de risque, en particulier celui lié au comportement des entreprises exportatrices de marchandises, qui peuvent ne pas répercuter dans leurs prix le changement de parité monétaire et se reconstituer au passage leur marge [8].

La dévaluation fait pourtant partie intégrante des outils de politique économique, ainsi que l'illustre l'expérience historique. Toutefois, ses effets ne sont pas instantanés. La célèbre courbe en J enseigne que, à court terme, les prix des importations s'élèvent et amplifient le déficit commercial. Ce n'est qu'à partir d'une période comprise entre six mois et un an que, en fonction des élasticités plus ou moins fortes des exportations par rapport aux prix et à la demande, la dévaluation fournit le moyen de basculer dans l'excédent commercial. Or, il faut signaler que, dans la modélisation réalisée par Michel Husson, il apparaît que les exportations grecques sont très sensibles aux prix, une dévaluation de 10 % occasionnant un surcroît d'exportations et de croissance du PIB. Penchons-nous tout de même sur les avantages comparatifs de la Grèce.

L'avantage comparatif se situe sur une échelle macroéconomique et détermine le profil de la spécialisation internationale d'un pays qui exporte et qui importe des biens. Il n'est pas une donnée naturelle. Il n'est pas par ailleurs figé dans le temps, mais le fruit d'une construction socio-économique signifiant qu'il peut faire l'objet d'une régénération si l'activité économique l'exige. De plus, il est indispensable de le relier à la parité d'une devise par rapport à une autre, de façon qu'un produit soit compétitif sur le marché étranger, notamment lorsqu'il s'agit d'une économie défavorisée comme l'est la Grèce. On sait en effet que la crise de la zone euro a mis au jour une polarisation des spécialisations commerciales, la plupart des pays du sud de la zone ayant enregistré des déficits commerciaux parfois élevés [9].

Qu'en est-il alors de la Grèce ? Indiquons au préalable que la balance courante de la Grèce est structurellement déficitaire depuis les années 1990, aux alentours de 10 % du PIB, le déficit s'étant contracté depuis 2009 pour se rapprocher de l'équilibre. Les secteurs les plus exportateurs sont concentrés autour des produits énergétiques, de la chimie, des produits agricoles et alimentaires, y compris la pêche. Concernant les produits énergétiques, ils sont majoritairement destinés à des pays tiers comme Singapour, la Turquie, le Liban et la Libye. Il en est de même pour les produits agricoles et alimentaires.

La structure des avantages comparatifs de la Grèce montre que, en cas de sortie de la zone euro suivie d'une forte dévaluation de

la drachme, l'économie serait en mesure de s'appuyer sur plusieurs secteurs. Parmi ces avantages comparatifs, tels qu'ils sont calculés dans la base de données CHELEM du CEPII, figurent en premier lieu les produits dérivés du charbon, suivis par les huiles et graisses végétales (l'huile d'olive étant une production particulièrement demandée dans le monde), les produits de la pêche, les fibres végétales, les boissons et tabacs, les minéraux, les métaux, les fruits et légumes, les produits animaux et le textile, l'habillement étant un secteur dont l'avantage comparatif s'est dégradé entre 1999 et 2013 (tableau 1) [10]. Une sortie de la zone euro permettrait à la Grèce d'entrevoir un surcroît d'exportations sur ces secteurs, et à destination de pays tiers. S'agissant des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, on sait que la demande mondiale est et restera selon les projections bien orientée dans les années à venir, c'est-à-dire sur l'horizon 2050. La Grèce peut donc déployer une stratégie de conquête des marchés des pays émergents. De plus, en raison de son embargo sur les produits alimentaires européens, la Russie cherche depuis août 2014 à diversifier ses sources d'approvisionnements alimentaires. En sortant de la zone euro et en procédant à une forte dévaluation, la Grèce peut constituer l'une de ces sources pour la Russie. La Grèce devra donc faire valoir de tels avantages comparatifs, non seulement par le jeu de la dévaluation, mais aussi en pratiquant une politique commerciale adaptée à la demande émanant de ces pays clients, et au défi que représente ce qu'il est convenu d'appeler le « Grexit ».

Les avantages comparatifs de la Grèce (en 1000^e de PIB)

{}}	1999	2013
Produits agricoles	5.4	4.8
Produits agroalimentaires	6.7	1.2
Dérivés du pétrole	15.7	58.3
Textile	4.1	0.6
Habillement	3.8	-0.4
Métaux	5.9	6.6
Métaux non ferreux	-0.5	1.3

Source : CEPII-CHELEM

L'avantage comparatif, calculé selon la méthode du CEPII, exprime la contribution d'un secteur au solde de la balance commerciale, rapportée au produit intérieur brut.

À titre de comparaison, l'Espagne apparaît également bien spécialisée dans les produits agricoles et alimentaires, dans l'industrie automobile, ainsi que dans les produits chimiques et la mécanique. De surcroît, l'Islande, en dévaluant sa monnaie, s'est appuyée sur son principal secteur d'activité, à savoir les produits de la pêche.

Conclusion

L'histoire économique est remplie d'expériences de dévaluations, certaines ayant abouti à des redressements des appareils productifs et à l'accroissement des emplois. Dans le carcan politique et économique dans lequel se trouve la Grèce, la voie de la sortie de la zone euro peut constituer une opportunité pour ce pays. Le temps n'est plus aux tergiversations, lesquelles d'ailleurs sont organisées de façon autoritaire par l'Allemagne et son idéologie ordolibérale [11]. Le jeu coopératif n'étant pas à l'ordre du jour dans la zone euro, comme l'illustre l'usage qui est fait de l'excédent commercial allemand, la solution unilatérale

reste dotée aujourd'hui d'une nouvelle légitimité. Les exigences européennes infligées à la Grèce ne font qu'amplifier les répercussions néfastes des divergences inhérentes à la construction de la zone euro, l'éloignant de son ambition initiale, à savoir une cohésion économique et monétaire suffisamment élevée et solide pour rendre les ajustements des balances courantes les moins socialement douloureux. La prise de risque est énorme, mais il faut le courir.

Le débat doit donc dépasser désormais la seule question de la survie de la zone euro. Quoique l'on en dise, les pays qui en sont membres, et la Grèce en tout premier lieu, en vivent les limites fondamentales. L'urgence est donc à la politique économique.

Notes

[1] Se reporter à N. Burgi (sous la dir.) (2014), *La grande régression. La Grèce et l'avenir de l'Europe*, Éditions Le Bord de l'eau.

[2] Cf. F. Nechio (2010), « The Greek Crisis : Argentina Revisited ? », *Economic Letter*, Federal Reserve Bank of San Francisco, number 3, November 1.

[3] Cf. A. Badiou (2015), *À la recherche du réel perdu*, éditions Fayard.

[4] Cf. N. Burgi, *op. cité*.

[5] Lire sur ce point F. Lordon (2014), *La malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, éditions Les Liens qui Libèrent.

[6] Cf. M. Husson (2015), « [Un essai de modélisation du commerce extérieur grec](#) », *note hussonet*, numéro 82, 23 février.

[7] Lire P. Artus (2015), « La Grèce doit-elle sortir de l'euro ? », *Flash économie*, numéro 129, 13 février.

[8] M. Husson, art. cité.

[9] Cf. C. Durand (éd.), *Pour en finir avec l'Europe*, La Fabrique éditions.

[10] Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale (CHELEM) du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII). La méthode de calcul de l'avantage comparatif se trouve dans G. Lafay (1990), « La mesure des avantages comparatifs révélés », *Economie prospective internationale*, numéro 41, p. 27-43.

[11] Lire M. Aglietta (2014), *Sortir de la crise et inventer l'avenir*, Éditions Michalon.